

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 21 janvier 2020 portant nomination des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale à l'École des hautes études en santé publique

NOR : SSAN2030024A.

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu l'article L.6141-1 du code de la santé publique;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu le décret n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial;

Vu le décret n° 2001-424 du 14 mai 2001 modifié fixant le régime indemnitaire à l'École des hautes études en santé publique des élèves-directeurs et élèves-directrices stagiaires;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté interministériel du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves-directeurs et élèves-directrices d'hôpital de classe normale organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès aux emplois du personnel de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés élèves-directeurs et élèves-directrices d'hôpital de classe normale à l'École des hautes études en santé publique, à compter du 1^{er} janvier 2020 et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419, sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices, les personnels ci-après désignés par ordre alphabétique:

M. ABED Sabri.

Mme ANSTETT SINIGAGLIA Émilie.

M. ARANDEL Charles.

M. ASSIÉ Gaétan.

M. AUGIER Rudy.

M. AYRAUD-COLLINEAU Arthur.

Mme BAYOT Emma.

Mme BENOIST Agathe.

Mme BINAY Sarah.

M. BOLMONT Antoine.

Mme BOQUET Clarisse.
Mme BOURGET Mathilde.
M. BOURRELIER Romain.
Mme BOUVET Charlotte.
Mme BRETAGNE Camille.
Mme BRIED Frédérique.
Mme BRU Claire.
Mme CANTAT Amélie.
M. CARRIÉ Florent.
M. CHIROL Augustin.
M. CIESLIK Denis.
Mme CRÉPIN Angélique.
M. CURTI Laurent.
Mme DA SILVA BARRETO Bianca.
Mme DE CESARE Virginie.
Mme DE CORBIÈRE Juliette.
M. DELATTRE Lucas.
M. DENAVIT Sami.
Mme DIOSZEGHY Stéphanie.
M. DRILLAT Jean-Philippe.
Mme DUMONT Magali.
Mme EVANO Sarah.
M. FILIPOVITCH Stéphane.
M. FLECKSTEIN Ronan.
Mme FOSSE Lola.
Mme GERMAIN Armelle.
M. GIRAUD Loïs.
Mme GONCALVES Alexandrine.
M. GRIFFAUD Michaël.
Mme GUÉRIF Enora.
Mme GUERNER Louise.
M. HAAS Jonathan.
M. HANNETEL Louis.
M. HINCKER Jérôme.
Mme JACOUD Lorène.
M. LALLOT Matthieu.
Mme LAPEYRE Marlène.
M. LATINIER Fabien.
Mme LEAL Camille.
M. LECOMTE Bastien.
Mme LEHERICEY Hélène.
Mme LEMIÈRE Élise.
M. LUCREZIA Jean.
M. MALLET-GUY Clément.
Mme MARTI Élisabeth.
Mme MARTIN Léopoldine.
Mme MATHIEU Alice.
Mme MAURIAT Jennifer.
Mme MEILLEUR Lisa.
Mme MENARD Chafika.

M. MORIZOT Jonathan.
M. PATRIER François.
Mme PEIGNOT Maïna.
Mme PEN-FEUILLETTE Jaëlle.
Mme PETITIN Stéphanie.
Mme PHARAM Patricia.
M. PLEIGNET Benjamin.
Mme QUESNEY Audrey.
Mme REDJEM Maya.
Mme ROBERT Magali.
M. ROUSSEAU Basile.
M. SAVET Geoffroy.
Mme SICK Mélanie.
Mme SINANG Noëlle.
Mme TALEC Marie.
Mme THOMAS Magali.
M. URO Florent.
M. VALERI Aurélien.
M. VASSET Jean-Baptiste.
M. VINDRET Aristide.
M. WENDLING Léonard.
M. ZOMER Mathias André.

Article 2.

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 21 janvier 2020.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,*
EVE PARIER